

Vauhallan mag'

Novembre 2021

#2

Journée Olympique : Action de mobilisation autour des valeurs olympiques et sportives

© Eric Pietralunga - EPL-photographies



Dossier
Finances

Cadre de vie

Développement durable : Comment devenir acteurs de la transition écologique ?

Enfance / Jeunesse

École maternelle des Sablons : création d'une fresque

Culture / Vie associative

Animation, vie associative et sports : 1^{ère} Journée Olympique à Vauhallan





Bernard GLEIZE,
Maire

> C hères Vauhallanaises, chers Vauhallanais,

Dans le premier « Mag » de Vauhallan paru en mars 2021, je vous faisais part de la volonté de l'équipe municipale de développer l'information, la communication et la participation citoyenne.

Comme 2020, l'année 2021 a été marquée par les impacts de la crise sanitaire liée à la Covid. La vie reprend son cours progressivement après une longue parenthèse où le temps était comme suspendu en raison des nombreuses activités à l'arrêt. Il est bon que la vie sociale reprenne ses droits et je forme le vœux que nous retrouvions au plus vite « le bien vivre ensemble » sans toutefois perdre de vue les règles de prudence et le respect des gestes barrières.

Les élus ont vocation à répondre, au quotidien, aux attentes des habitants dans de nombreux domaines. Ils doivent aussi réfléchir avec les habitants aux enjeux d'avenir et anticiper les évolutions nécessaires et les aménagements utiles à moyen et long termes.

Parmi les projets qui mobilisent actuellement l'équipe municipale, il y a en particulier la revitalisation de la place du village, la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le sujet de la mixité sociale, la transition écologique, la qualité des équipements et des services communaux.

Je souhaite sincèrement que vous soyez nombreux à contribuer aux réflexions avec les élus, à la vie de notre village et au renforcement des liens sociaux.

Pour ce deuxième magazine, nous vous proposons un focus sur la situation financière de la commune comparée à celles des autres communes du département et plus largement de l'Île de France. L'année 2021 devrait se clôturer très légèrement excédentaire dans un contexte budgétaire très contraint et permettre ainsi à la commune de retrouver une capacité, certes faible, pour auto-financer ses investissements.

A l'aube de cette fin d'année, je vous souhaite du fond du cœur à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

Bien fidèlement
Sincèrement Vôtre

Votre Maire
Bernard GLEIZE

Sommaire

04 HISTOIRE

Henri BRESSLER,
haut personnage de Vauhallan

05 CADRE DE VIE

05 • Numérique
06 • Développement durable

Démarche Zéro Déchet



08 • Conseil Municipal
des Jeunes (CMJ)

10 DOSSIER

Finances



19 ENFANCE / JEUNESSE

19 • Maison de la Petite Enfance
20 • École maternelle des Sablons



22 • Centre de loisirs

23 CULTURE / VIE ASSOCIATIVE

23 • Animation, vie associative et sports



28 • Patrimoine, culture, artisanat et tourisme

30 TRIBUNE

31 VIE PRATIQUE

Supplément au Vauhallan à la Une,
semestriel municipal d'informations
de la commune de Vauhallan.

ISSN 2801-3220 (version papier)

ISSN 2802-2629 (version numérique)

Vauhallan Mag N°2

10 Grande rue du 8 mai 1945,
91430 Vauhallan - 01 69 35 53 00
communication@vauhallan.fr

• Directrice de la rédaction :

Sandie Gombart

• Directeur de publication : Bernard Gleize

• Comité de rédaction et de relecture de
Vauhallan.

• Conception et impressions : Parango

• Photos : Mairie de Vauhallan

• Tirage : 1000 exemplaires

• Dépôt légal : Novembre 2021

Retrouvez l'actualité au quotidien sur :

Facebook : facebook.com/Vauhallan

Site Internet : vauhallan.fr



Henri BRESSLER, haut personnage de Vauhallan

Le Syndicat d'Initiative de Vauhallan célèbre le centenaire du projet du visionnaire Henri BRESSLER (1849 -1926), de relier l'Europe à l'Afrique par un tunnel de 70 km, sous le détroit de Gibraltar.

Cet ancien ingénieur du Canal de Suez, membre du Congrès général du génie civil, acheta à l'Exposition universelle de 1900 un pavillon remonté à Vauhallan.

Sa fille Isabelle (1878 -1942), célèbre harpiste enfant prodige, a construit sa maison contigüe, en 1915.*

C'est en son Pavillon du Bois, qu'Henri BRESSLER a écrit son livret de 23 pages « *Paris-Dakar en 3 jours* *».

Il y explique toutes les étapes administratives conduisant à l'adoption par les gouvernements Français et Espagnol de ce projet qui faisait partie des Grands travaux d'après-guerre, comme celui du Tunnel sous la Manche.

Ce projet est toujours d'actualité dans le cadre du NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) de 2002, repris en 2009 par le président Sarkozy au 1^{er} sommet de l'Union pour la Méditerranée.

Le journal espagnol *El confidencial* du 10-03-2018 l'évoquait suivi par le journal *Jeune Afrique* du 30-09-2018 qui titrait « *Tunnel Maroc- Espagne : un projet plus justifié que jamais* ».

A suivre...

*Documents consultables au Syndicat d'Initiative de Vauhallan



Construction maison Isabelle BRESSLER (1915), à côté de celle de Henri BRESSLER (Exposition Universelle 1900)

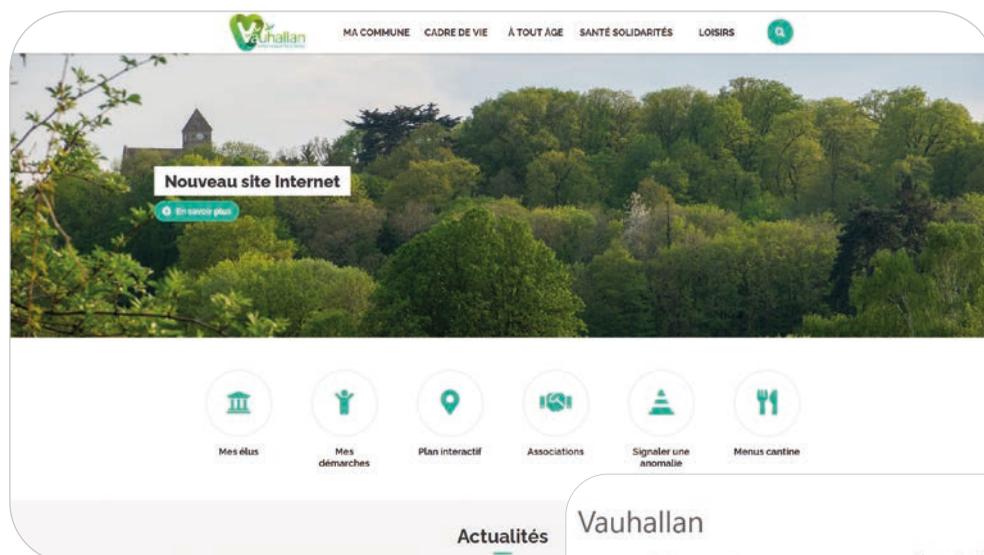


Maisons Bressler, actuellement.



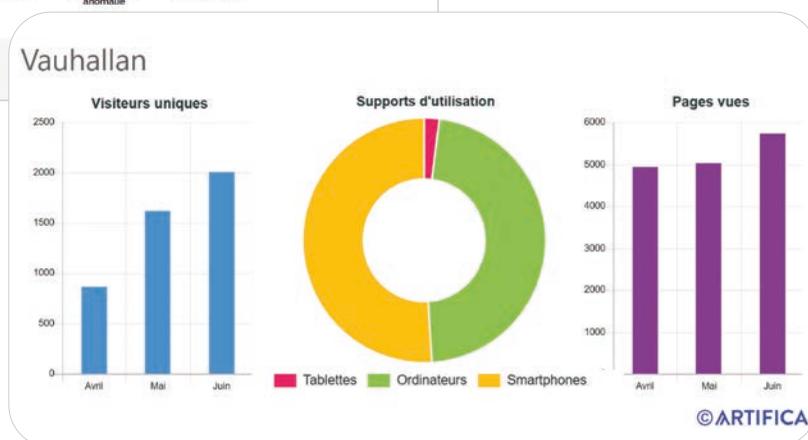
Numérique

Le nouveau site Internet : un franc succès



Page d'accueil du nouveau site Internet

Mis en ligne le lundi 19 avril, le nouveau site Internet de la commune a reçu un accueil très positif de l'ensemble des usagers. La fréquentation de ce dernier en très nette amélioration par rapport à l'ancienne version en témoigne : plus de 2000 visiteurs uniques en juin, et près de 6000 pages lues.



Cette solution a de multiples avantages :

- elle est économique (sa création et sa maintenance coûtent moins cher à la commune que le simple coût de maintenance annuelle de l'ancien !);
- elle est moderne et lisible sur smartphone, ce qui était indispensable puisque c'est le moyen d'accès privilégié par les Vauhallaanais (voir visuel);
- elle est vivante et interactive grâce aux outils tels que le plan interactif (amené à s'enrichir);

- elle est efficace et simple d'utilisation, et permet d'informer plus rapidement sur les événements et autres sujets d'actualité;
- elle est évolutive et s'enrichit au fil du temps de nouvelles fonctionnalités, sans surcoût pour la commune;
- elle est durable : notamment par le choix d'une agence engagée non seulement dans la réduction de ses émissions de CO2 (télétravail, réduction de consommation d'énergies

en politique interne) mais également dans la compensation de ses projets de développement par un soutien à des actions de reforestation en France ou à l'étranger.

Dès la rentrée de septembre, la nouvelle newsletter a été lancée pour avertir ses abonnés des dernières actualités et prochains événements : n'hésitez pas à vous y inscrire dès à présent en vous connectant sur www.vauhallaan.fr.





Développement durable

Comment devenir acteurs de la transition écologique ?

La session 2020-2021 du « Défi Familles Zéro Déchet » organisé par le SIOM avec l'intervention de l'association Ose-ZD a réuni 60 familles du territoire (21 communes regroupant plus de 200 000 habitants) dont 1 famille de Vauhallan.

Une interview de la famille MUSY de Vauhallan, réalisée à la clôture du projet qui se déroule en 7 étapes (d'octobre N à juin N+1), permet d'effectuer un bilan.

Quel est le principe du « Défi Familles Zéro Déchet » ?

« Des ateliers de sensibilisation aux déchets et leur impact sur le climat ; en groupe, nous recherchons de nouvelles solutions et partageons des bons plans : des adresses où trouver des produits locaux, des produits vendus sans ou avec un minimum d'emballage ou des produits de 2nde main ainsi que des adresses permettant de réparer plutôt que de jeter et remplacer. Ces ateliers ont eu lieu en distanciel via Internet du fait de la situation sanitaire.

• Un zoom sur nos poubelles avec un défi : baisser de 20 % le poids de nos poubelles de déchets recyclables et d'ordures ménagères, ce qui implique la pesée de nos poubelles (le mois de novembre étant pris comme mois de référence), puis nous pesons tous nos déchets de janvier

à juin en tentant de modifier nos habitudes de consommation. »

Pourquoi vous êtes-vous impliqués dans cette démarche ?

« Nous avons déjà beaucoup diminué ces dernières années le volume de nos ordures ménagères grâce au tri proposé par le SIOM et à l'utilisation d'un composteur. Mais les emballages et déchets recyclables restaient très/trop volumineux ; nous recherchons donc des solutions pour aller plus loin (à vrai dire sans trop y croire). »

Avez-vous relevé ce défi à savoir de réduire de 20 % votre production de déchets ?

« Non seulement nous avons atteint l'objectif fixé, mais concernant nos poubelles de déchets recyclables, nous avons même diminué de plus 50 % ! »

Comment êtes-vous parvenus à un tel résultat ?

« Nous avons pris conscience du fait que « **LE MEILLEUR DECHET EST CELUI QUE NOUS NE**

PRODUISONS PAS » ; nous avons donc mis en place les solutions suivantes :

- L'achat majoritairement en vrac des produits alimentaires (riz, pâtes, lentilles, céréales, huiles) et des produits d'hygiène/ménage (lessive, produit vaisselle, shampoing) ;
- L'utilisation de nos propres contenants dans les commerces spécialisés tels que la boulangerie, la boucherie, la fromagerie et même le chocolatier pour les fêtes... qui nous a réservé un accueil des plus chaleureux. Bye bye le jambon et les lardons sous vide, les fromages sous emballage...
- La fabrication-maison de produits d'usage courant (ex : dentifrice, lessive, poudre pour lave-vaisselle...) à base de bicarbonate de soude, argile, vinaigre blanc, savon de Marseille...
- L'achat local de légumes de saison (dans les fermes du plateau) et même au marché (plus de tomates en février et de boîtes de légumes en conserve métallique!) ;
- L'agrandissement de notre potager et l'augmentation des plats cuisinés-maison : c'est vrai, c'est plus de temps en cuisine mais pensons au batch-cooking ou à la congélation et à la participation de toute la famille en cuisine. »



Démarche Zéro Déchet



Refuser



Réduire



Réutiliser



Recycler



Composter

Pensez-vous que des améliorations pourraient encore être apportées à ce bilan déjà fort concluant ?

« A la suite du déconfinement, nous commençons tout juste à explorer les achats de seconde main mais nous envisageons systématiquement cette solution dorénavant.

De plus, nous devons poursuivre le nettoyage de nos ordinateurs et boîtes mail, très polluants également pour la planète de par la consommation d'énergie des espaces de stockage de toutes nos données. »

Qu'avez-vous à ajouter pour conclure ?

« Ce Défi génère beaucoup de réflexions et de partage intra-familiaux, ainsi que des échanges d'expériences et de bons plans entre les participants des communes environnantes.

Il nous amène à nous poser des questions, à changer notre regard sur notre façon de consommer, à réfléchir avant d'acheter pour « acheter en conscience » : quelle est la provenance du produit, est-il bon pour ma santé, quid de son emballage, de son prix, quid du respect de la personne qui l'a fabriqué, mon achat va-t-il dans le sens du respect de la planète qui nous accueille ? ... »

Vous souhaitez comme la famille MUSY préserver l'environnement, être un consommateur responsable et faire des économies, **les inscriptions au Défi Familles Zéro Déchet se font chaque année avant la mi-septembre (renseignements : prevention@siom.fr ou 01 64 53 30 00) : vous pourrez profiter d'un programme riche en animations telles que réaliser**

vos produits ménagers, cuisiner anti-gaspi et local, jardiner au naturel ou vous initier au vrac.

N'oubliez pas que nous serons tous soumis à l'obligation de trier les déchets organiques ou biodéchets dès fin 2024 et que la mise en place de ce dispositif débutera à Vauhallan à titre expérimental à partir d'avril 2022.



2 des étapes de la confection du dentifrice maison





Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Après de nombreuses réalisations fin 2020 telles que les participations aux concours de la plus belle maison pour Vau'Halloween et Noël, ainsi qu'aux décorations de Noël de notre village, le CMJ a continué à se réunir et à travailler ensemble sur ses différents projets.

Retour sur les actions menées au premier semestre 2021 :

- Les **différentes réunions** des 13, 25 janvier, 10 février, 25 mars, 5 mai, 2 juin, 8 juillet 2021 portant sur leurs projets divers.



Réunion du mercredi 2 juin 2021

- Le « **Nettoyage des 4 saisons** » le samedi 10 avril 2021 a réuni 60 Vauhallanais bénévoles





- **La commémoration du 8 mai 1945**, le samedi 8 mai, où les participants ont représenté la commune dans son devoir de mémoire.



- **La course d'Orientation**
« À la découverte de la nature »,
le samedi 12 juin 2021.



Les enfants qui
ont participé
sont ravis



Remise d'un goûter à déguster à la maison





Dossier

Finances

La santé financière et la richesse d'une collectivité est un sujet à la fois fondamental et difficile à appréhender. Ce dossier vise à fournir quelques clés de lecture et indicateurs pour mieux comprendre la situation de notre commune et les enjeux des prochaines années.

Le budget et les comptes d'une commune se décomposent en deux grandes sections, à savoir :

> **Une section de fonctionnement** qui regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses liées à l'exécution des missions dites ordinaires et courantes de la commune (impôts, dotations de l'État,

charge de personnel, charges générales pour le bon fonctionnement des services et l'entretien des locaux ...)

> **Une section d'investissement** qui recense les dépenses d'équipement (bâtiments, voiries ...) et les recettes incluant notamment les subventions de l'État, les financements propres de la commune et

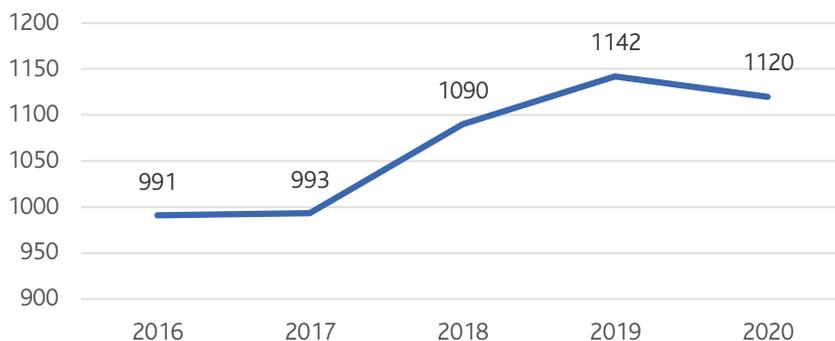
l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement lorsque celle-ci est excédentaire.

Pour pouvoir financer ses investissements, la commune doit donc impérativement veiller au quotidien à gérer au mieux les recettes et les dépenses de fonctionnement afin de générer une capacité d'autofinancement suffisante.

Les recettes de fonctionnement

Depuis 2016, les recettes réelles de fonctionnement de la commune en euros rapportées à l'habitant ont évolué ainsi :

Evolution des recettes réelles de fonctionnement (en € / hab.)

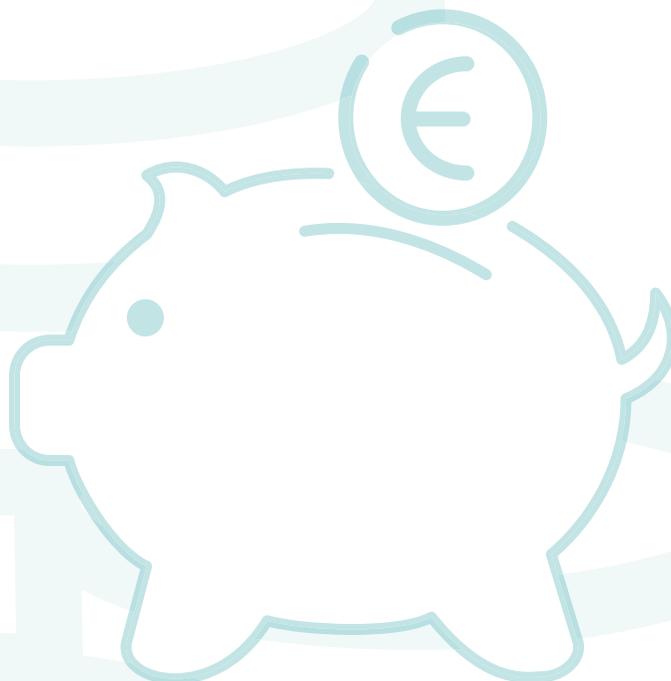




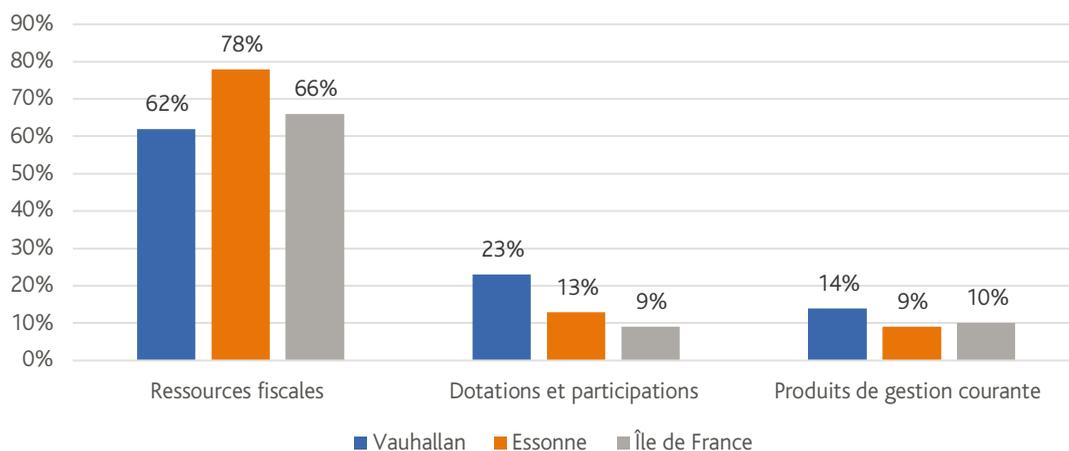
Les trois grandes recettes réelles de fonctionnement sont :

- > **Les ressources fiscales** principalement issues des impôts locaux
- > **Les dotations et les participations de l'Etat et des autres collectivités**
- > **Les ventes et produits courants** (revenus issus de l'exploitation et des services rendus, locations, ...)

En 2020, rapportée à l'habitant et comparée à la situation des autres communes de la même strate de population (c'est-à-dire dont la population est comprise entre 2000 et 3500 hab.), **la situation de la commune de Vauhallan était la suivante :**



Répartition des 3 grandes recettes réelles de fonctionnement ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Pour Vauhallan, taux une fois déduit le montant des subventions et dotations exceptionnelles liées au nettoyage du terrain des ROMS





Pour les recettes globales de la commune, cette comparaison montre que sur Vauhallaan :

- > la contribution des recettes fiscales par habitant est **plus faible**
- > la contribution des dotations et participations est **plus élevée** d'une dizaine de points

Evolution des recettes liées aux impôts locaux

Les ressources fiscales correspondent aux recettes liées aux 3 taxes : taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) et taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)

- > A Vauhallaan, le niveau plus faible des recettes fiscales par habitant comparé aux autres communes de la même strate démographique est lié à la politique menée depuis plus de 20 ans consistant à ne pas augmenter les taux des impôts communaux
- > Avec la suppression de la taxe d'habitation, les recettes fiscales de la commune ne dépendent à l'avenir que de l'évolution de la recette liée à la taxe foncière
- > En 2020, la taxe d'habitation représentait encore plus de 60% de la recette issue des impôts communaux

Impact de la suppression de la taxe d'habitation

L'Etat a décidé la suppression de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. Celle-ci est amorcée en 2020 pour qu'en 2023, plus aucun foyer ne paie cette taxe.

Depuis cette année, le produit de la taxe d'habitation acquittée par les contribuables encore redevables de la TH est perçu par l'Etat et non par les communes. En contrepartie, l'Etat reverse aux communes la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) avec la mise en œuvre d'un coefficient correcteur pour garantir à la commune une compensation égale à la perte de la TH.

Ainsi, le nouveau taux communal de la TFPB correspond à l'addition du taux communal de 16,37 % (**inchangé par rapport à 2020**) et du taux départemental de 16,67 %. Le nouveau taux de la TFPB est donc de 33,04 % (16,37 % + 16,67 %).

Nota :

- > La loi oblige la commune à réaliser 25% de logements sociaux et ce sont les bailleurs sociaux qui bénéficient de l'exonération de la TFPB. Il en résulte pour la commune de nouvelles charges sans recette fiscale supplémentaire.
- > Le produit de la TH sur les résidences secondaires, de la TH pour les résidences non affectées à l'habitation principale et de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) reste affecté aux communes.



Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

(part forfaitaire)

La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente la **participation de l'Etat au fonctionnement des collectivités territoriales**.

Elle représente une part importante des recettes de fonctionnement.

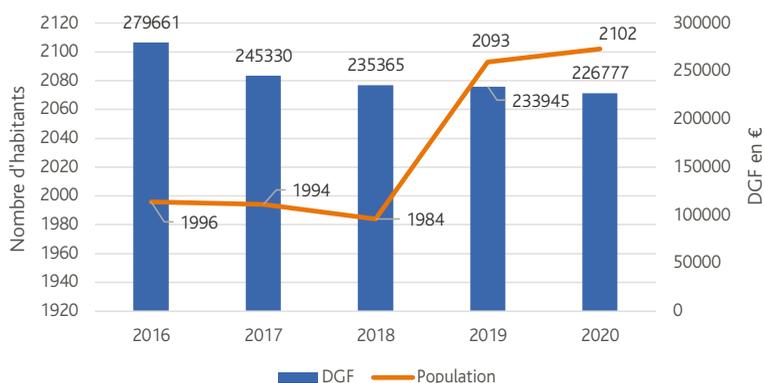
Depuis 2016, la DGF attribuée à Vauhallan a évolué ainsi :

Evolution des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement de la commune de Vauhallan :

- > diminuent en raison notamment de la baisse des contributions versées par l'Etat malgré une hausse de la population vauhallanaise,
- > dépendent principalement des ressources issues des impôts locaux dont le niveau par habitant est plus faible que la moyenne des autres communes de la même strate démographique en Essonne et en île de France.

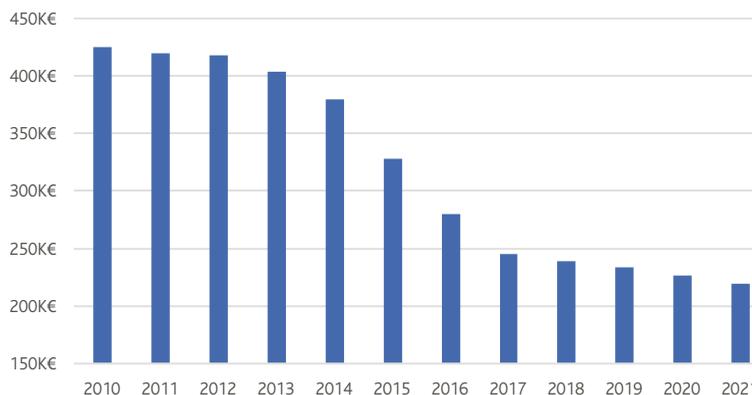
Evolution de la DGF et de la population de Vauhallan



Ainsi, la contribution de l'Etat au titre de la DGF **baisse régulièrement** malgré la hausse de la population vauhallanaise.

En dix ans, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) que l'Etat verse à la commune a **diminué de plus de 50%** comme le montre le graphique ci-contre

Baisse de 42,3% de la DGF depuis 2014





Les dépenses de fonctionnement

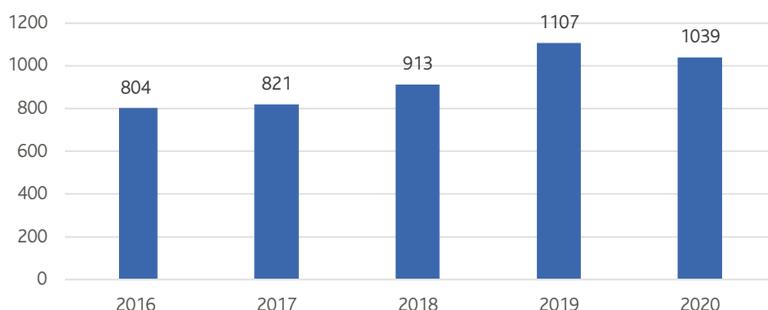
Les quatre grandes dépenses réelles de fonctionnement sont :

- > **Les charges à caractère général** (achats de biens et de services, entretien et réparations, assurances, ...)
- > **Les charges de personnel** (salaires et charges sociales)

- > **Les charges de gestion courante** (subventions aux associations, participations, indemnités aux élus, ...)
- > **Les charges financières** (intérêts des emprunts, ...)

Depuis 2016, ces charges réelles de fonctionnement rapportées à l'habitant ont évolué ainsi :

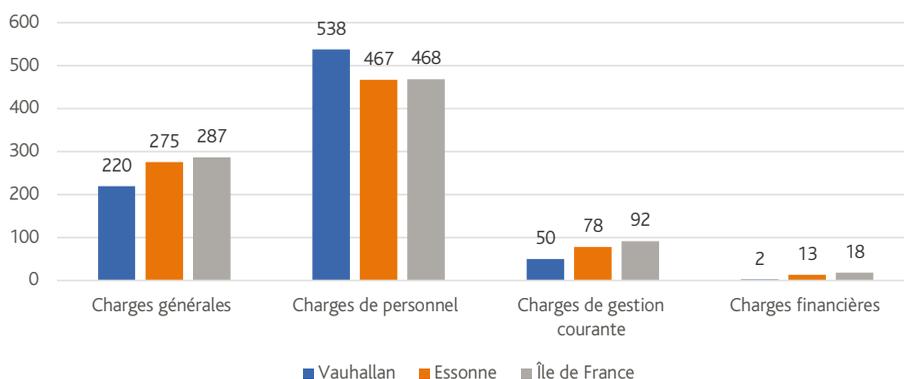
Dépenses réelles de fonctionnement en € / hab. ⁽¹⁾



⁽¹⁾ dont en 2020, 230 €/hab. de dépenses correspondant au solde des dépenses liées au nettoyage du terrain occupé pas les ROMS

En 2020, rapporté à l'habitant, comparé à la situation des autres communes de la même strate de population (c'est-à-dire dont la population est comprise entre 2000 et 3500 hab.), la situation de la commune de Vauhallan était la suivante :

Dépenses réelles de fonctionnement 2020 en € / hab. ⁽¹⁾

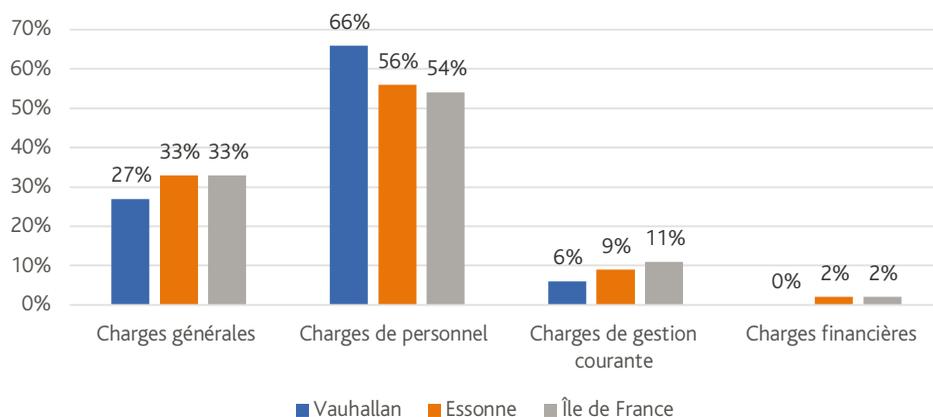


⁽¹⁾ Une fois déduit le solde des dépenses liées au nettoyage du terrain occupé par les ROMS.



En pourcentage du total des principales dépenses réelles de fonctionnement, les résultats sont les suivants :

Répartition en 2020 des dépenses réelles de fonctionnement



Impact du COVID

En 2020, l'impact du COVID sur les finances de la ville est estimé entre 50 K€ et 60 k€ dont en particulier :

- > Moins de recettes avec la cantine, le centre de loisir et la crèche : -150 k€
- > Plus de dépenses en produits d'entretiens, achat de masques, nettoyage : -20 k€
- > Moins de dépenses : pas de fêtes et cérémonies, pas de transports collectifs, moins de repas achetés : +78 k€
- > Une subvention plus importante de la CAF : +28 k€

En 2021, la COVID continue d'avoir un impact financier pour la commune lié principalement aux contraintes sanitaires : nettoyage des locaux, masques, produits d'entretien, services de cantine, ...

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

Par habitant, les dépenses réelles globales de fonctionnement à Vauhallan (hors impact du nettoyage du terrain occupé par les ROMS) sont très légèrement en dessous de celles des autres communes de la même strate démographique.

Hors dépenses liées au nettoyage du terrain occupé par les ROMS, les dépenses réelles de fonctionnement par habitant en 2020 sont revenues à un niveau comparable à ceux de 2017 et 2018.

- > Les charges générales par habitant sont légèrement en dessous de la moyenne de l'ordre de 6 points,
- > Les charges de personnel par habitant sont au-dessus de 10 points,
- > Les charges de gestion courante par habitant sont inférieures et l'écart est de l'ordre de 3 à 5%.





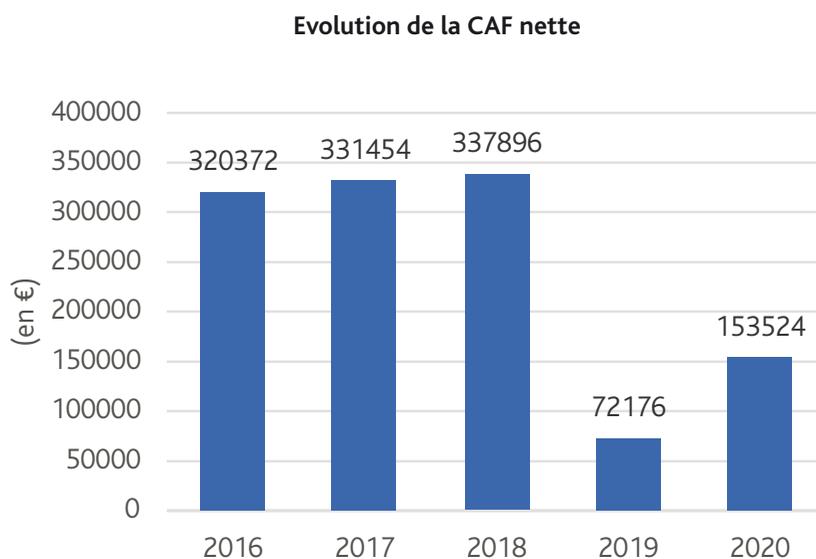
Capacité d'autofinancement de la commune

La différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement après remboursement des dettes en capital lorsqu'elle est positive représente la capacité d'autofinancement nette (CAF nette).

La CAF nette est un indicateur qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au

niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Depuis 2016, la capacité d'autofinancement nette de la commune de Vauhallan a évolué ainsi :



Coûts du terrain dit des "Roms".

La Capacité d'autofinancement de la commune a été très impactée en 2019 et 2020 par le nettoyage du terrain qui a coûté au total pour la commune près de 500 000 €.

	Dépenses	Subventions
2019	418 383 €	200 000 €
2020	477 553 €	230 000 €
TOTAL	895 936 €	430 000 €



Evolution de la capacité d'autofinancement des investissements

En 2019, la capacité d'autofinancement a considérablement diminué. L'objectif de la municipalité actuelle est de retrouver une capacité d'autofinancement suffisante, au moins égale à 10% des recettes réelles de fonctionnement, soit entre 200 000 € et 250 000 €.

Sans ce niveau d'autofinancement, la commune ne pourra pas réaliser les investissements nécessaires comme par exemple la réfection des voiries ou des réseaux même en recourant à l'emprunt.

L'endettement de la commune

Endettement de la commune

À fin 2019, la commune n'était plus endettée.

En janvier 2020, avant les élections municipales, la municipalité a emprunté 430 000€ pour financer les dépenses d'investissement réalisées. L'emprunt réalisé était insuffisant et en juin 2020, la nouvelle municipalité a dû réaliser un emprunt complémentaire de 300 000€.

Date	Montant de l'emprunt	Finalité de l'emprunt
01/2021	300 000€	Financement d'une partie du nettoyage du terrain dit des "Roms"
01/2021	140 000€	Achat du cabinet médical
07/2020	300 000€	Emprunt complémentaire nécessaire pour financer les travaux engagés en 2019 par la municipalité précédente



Le revenu moyen et le potentiel fiscal par habitant

Le **revenu moyen par habitant** et le **potentiel fiscal par habitant** sont **deux indicateurs** de nature à permettre d'apprécier la richesse théorique et la santé financière d'une commune.

En 2020	Indicateur 1	Indicateur 2
	Revenu moyen/ hab.	Potentiel fiscal / hab. ⁽¹⁾
Vauhallan	26 343 € /hab.	974 / hab.
	<ul style="list-style-type: none">> Le 2^{ème} revenu moyen par habitant le plus élevé des communes de la CPS> Le plus élevé est à Saint Aubin	<ul style="list-style-type: none">> Un des plus faibles des communes de la CPS> Le plus faible : 799 € à Gomez le Chatel> Le plus élevé : 3 845 € à Saint Aubin> 2 communes de la CPS en dessous de Vauhallan

⁽¹⁾ Le potentiel fiscal par habitant représente les ressources fiscales de la commune mobilisées par le biais des impôts locaux.



La richesse théorique de la commune

Ainsi, parmi les 27 communes de la CPS (Communauté Paris-Saclay), bien que le revenu moyen par habitant à Vauhallan soit un des plus élevés, le potentiel fiscal par habitant est le 2^{ème} potentiel fiscal le plus faible.

La commune de Vauhallan est une des communes les moins riches des 27 communes de la CPS malgré une dotation par habitant actuellement versée par l'Etat à Vauhallan légèrement au-dessus de la moyenne des communes de la CPS.

La pression fiscale à Vauhallan est inférieure à la pression fiscale moyenne des communes de la même strate démographique en Essonne et en Île-de-France.

Avec la suppression de la taxe d'habitation, seule l'évolution de la taxe foncière à partir de 2022 permettra d'améliorer la capacité d'autofinancement et ainsi d'envisager la réalisation d'investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des Vauhallanais.



Maison de la Petite Enfance

Jouer pour découvrir le monde dans un environnement sain

Jouer est un besoin vital et élémentaire. Par le jeu, le jeune enfant découvre, comprend et apprend. Il a besoin d'explorer son environnement avec ses 5 sens, son corps, sans que cela passe forcément par un jouet en plastique qui clignote et fait du bruit...

Un cycle de 3 webinaires, organisé par le Centre National de la Fonction Publique, a été suivi par les professionnels de la Maison de la Petite Enfance. Son contenu a conforté l'importance du lien entre environnement, santé et développement du jeune enfant ainsi que les actions mises en place au sein de la crèche dans ce sens, à savoir :

Jouer avec du beau

Proposer moins de jouets mais de qualité en faisant le choix de matériaux nobles comme le bois, l'inox, et limiter ainsi l'exposition aux substances toxiques.

L'esthétique de l'objet contribue au développement harmonieux de l'enfant.



www.lesjouetsenbois.com/brands/plan-toys

Expérimenter « une journée sans jouets »

Les recherches récentes montrent que beaucoup de jeux actuels ne sont pas adaptés aux jeunes enfants car ils les sur-stimulent, les excitent ou les mettent en difficulté.

Jouer avec des éléments naturels, du quotidien ou de récupération permet de favoriser le développement sensoriel et l'imagination.



Dana joue à transvaser les pommes de pin dans le panier.



Avec une pince à cornichons, Alban s'exerce à placer les noix dans les alvéoles

Jouer dehors

Jouer avec ce qu'offre la nature permet de stimuler l'éveil et les 5 sens, de multiplier les expérimentations et de développer la créativité, la motricité et l'exercice physique.

Se promener dans la nature, découvrir où et comment poussent les légumes sensibilisent également les tout-petits au respect de l'environnement.



Eden teste son équilibre





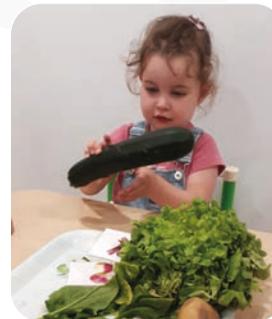
Visite du jardin de Cocagne à Vauhalla en juin



Observation et découverte des légumes de saison.
(panier offert par le Jardin de Cocagne).



Jules goûte les légumes râpés



Lilou regarde et touche
la courgette



Ulysse et Andréa
découvrent une
cosse remplie de
petits pois

École maternelle des Sablons

Création d'une fresque

Durant l'année scolaire 2020-2021, l'école maternelle a souhaité s'associer avec l'artiste Élodie BENHAMAMOUCH afin de mettre en place un projet artistique et culturel.

Ce projet a coûté 4000 € et a été pris en charge par la municipalité. Le thème retenu était les couleurs. Entre Octobre 2020 et juin 2021, tous les mardis matin, Mme BENHAMAMOUCH est intervenue dans les 3 classes. Cette intervention extérieure par une professionnelle dans ce domaine, avait pour mission de faire découvrir aux élèves divers outils, techniques d'art visuel et nouvelles notions autres que celles découvertes en classe... Pour cela, les élèves ont eu 27 séances d'une heure par classe.

Mme BENHAMAMOUCH explique : « Afin de donner un sens à ce projet, nous avons également déterminé un objectif final à toutes ces séances : réaliser une

fresque avec le nom de l'école et l'installer à l'entrée de l'école maternelle.

En effet, jusqu'à présent, aucune signalétique sur l'école n'existait et il était parfois difficile pour des intervenants ou remplaçants extérieurs à l'école de trouver l'entrée. Il s'agit vraiment de faire participer tous les élèves du début à la fin de la conception de celle-ci ; c'est donc un vrai projet collaboratif de la petite section à la grande section. Nous remercions la mairie de Vauhalla d'avoir accepté notre projet et de nous aider à le réaliser. »

Atelier du mardi 23 mars 2021 :

Ce mardi 23 mars, la première classe des 3-6 ans débute l'atelier qui durera 3h, en faisant passer tour à tour l'ensemble des classes de l'école maternelle des Sablons. Colette et Ethan sont désignés pour travailler sur la fresque. En binôme, accompagnés de Nadège, leur ATSEM (agent territorial spécialisé des





écoles maternelles), ils ont pour mission de coller les carreaux de mosaïques en plastique afin de former les lettres du mot « ÉCOLE ». Ils ont contribué, comme chacun des enfants, à choisir le modèle de la fresque sur laquelle ils se penchent. Appliqués et concentrés, Ethan témoigne qu'il adore peindre et coller tandis que Colette préfère la peinture. Habituee à dessiner chez elle, c'est à l'école que cette dernière a découvert la peinture. De son côté, Nadège trouve très intéressant d'employer des techniques artistiques différentes de celles qu'utilisent les professeurs habituellement. Quant à Mme RIVIÈRE-ROCCA, la maîtresse

des élèves de la classe des petits-grands, elle est enchantée par ce projet qu'elle qualifie de magnifique et participatif. *« Ce beau projet a pour objectif de mettre l'école en valeur au travers du travail de chacun des élèves. Une fois accrochée à l'extérieur, chaque enfant pourra dire qu'il a mis un peu de lui-même dans cette œuvre »*. Remplaçante, Mme RIVIÈRE-ROCCA indique n'avoir jamais vu de tel projet dans les autres écoles et est heureuse de prendre part à cette fresque collective. Et tandis que Colette et Ethan terminent leurs collages, les autres élèves découvrent l'art de Matisse auprès d'Élodie, l'artiste animatrice du projet.

Colette, Ethan et Nadège



Ethan s'appliquant à coller les carreaux

Travail en parallèle sur Matisse



La fresque a été inaugurée le lundi 21 juin 2021 en présence des enfants, du personnel de l'école, de Monsieur le Maire Bernard GLEIZE, d'élus et d'Élodie BENHAMAMOUCH. Elle est positionnée sur le bâtiment, à droite de la porte d'entrée. Un beau travail qui permet d'égayer l'établissement et reconnaît le travail collectif des enfants.

Afin de récompenser l'ensemble des élèves de l'école maternelle, la Mairie, en présence de Monsieur le Maire Bernard GLEIZE, leur a offert le lundi 5 juillet, un gobelet réutilisable gravé de la photo de la fresque. Un cadeau idéal pour s'hydrater tout au long de l'été.





Centre de loisirs

Le Cross scolaire des Sablons

Le Centre de loisirs, a proposé en mai 2021, la 12^e édition du Cross Scolaire des Sablons de Vauhallaan. Cette édition avait malheureusement dû être annulée en 2020 à cause de la pandémie de Covid-19. Cette année, l'équipe du Centre était heureuse de pouvoir maintenir cette manifestation. La météo, elle aussi était au rendez-vous, malgré les nombreuses averses du mois de mai. Plusieurs courses, entre 600 m et 2,2 km ont été réalisées entre le mardi 11 et le lundi 17 mai sur le bassin de retenue et le terrain d'évolution de la commune.

10 équipes, réparties équitablement, ont couru avec énergie et courage pour représenter une ville de France. Les 3 premières équipes victorieuses ont été récompensées par une coupe. C'est l'équipe représentant Lyon qui est arrivée en tête. La remise des récompenses s'est effectuée le mardi 18 mai dans la cour de l'école élémentaire des Sablons. La Mairie a offert à chaque enfant un diplôme et une médaille de participation. Ce cadeau récompense également le travail de préparation réalisé en amont entre mars et mai 2021 à travers un cycle course longue à l'école élémentaire.

Bravo à toutes et à tous !



Les enfants encourageant leurs camarades



La dernière ligne droite de la course



De nombreux parents ont encouragé les enfants

Les enfants attendent leur résultat





Animation, vie associative et sports

Carnaval

En mars 2021, le défilé ne pouvant avoir lieu, la mairie a proposé aux Vauhallanais de se parer de leur plus beau **masque de Carnaval** et d'adresser leurs photos !
Merci aux participants.



La Chasse aux œufs

Vendredi 1^{er} avril 2021, la traditionnelle « chasse aux œufs » n'étant pas autorisée, Monsieur le Maire et le poussin « Cuicui » ont distribué des **chocolats aux petits Vauhallanais**, moment très apprécié par tous !



Commémoration du 8 mai 1945

Samedi 8 mai 2021, 76 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le souvenir des soldats tombés au front a été commémoré en présence des anciens combattants, du Maire, des élus et du Conseil Municipal des Jeunes.





Fête de la musique



Lundi 21 juin 2021 marquait la reprise tant attendue des animations. Pour une première depuis plusieurs mois, le succès de la fête de la musique organisée sur la place du village par la municipalité avec l'aide des agents municipaux, des bénévoles et des élus, fut au rendez-vous.

Belle entrée dans l'été, cette manifestation a rassemblé de nombreux Vauhallanais qui ont partagé un moment convivial autour de la musique et des « crêpes » !

Merci au compositeur et interprète Bel-Ami Foucaut Du Merle, au groupe Smile Davis Band et au Food truck « Chez Zaz ».

Discours de Monsieur le Maire, Bernard GLEIZE



Bel-Ami par Foucaut du Merle



Smile Davis Band



Food truck Chez Zaz

Les nouveaux transats de Vauhallan ont été appréciés





1^{ère} Journée Olympique à Vauhallan

Terre de Jeux 2024

Vauhallan a été déclaré « Terre de Jeux 2024 » après avoir déposé sa candidature en janvier 2021. Dans le cadre de ce label, chaque collectivité territoriale s'engage selon ses moyens, son champ de compétence à **mettre en place des actions nouvelles** en lien avec les Jeux.

Le village de Vauhallan, riche de son tissu associatif sportif, est prêt à partager son énergie au service des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 !



Les origines de la Journée Olympique

La Journée Olympique mondiale est une journée très officielle **célébrée depuis 1948** par le mouvement olympique.

La date du 23 juin a été choisie en référence au baron Pierre de Coubertin qui, le 23 juin 1894, en présence des délégués de 12 pays réunis à la Sorbonne à Paris, décida de faire revivre les Jeux Olympiques.

La Journée Olympique est bien plus qu'une "simple" manifestation sportive. Elle est une journée organisée pour promouvoir les valeurs olympiques, sur la base des trois piliers **bouger, apprendre et découvrir**.

Journée Olympique à Vauhallan

Judi 24 juin 2021, dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 », la Municipalité, en partenariat avec les écoles, le centre de loisirs et des bénévoles, a organisé la 1^{ère} Journée Olympique à Vauhallan.

Une véritable cérémonie d'ouverture a permis aux écoliers Vauhallanais de défiler au son de l'hymne olympique.



Création géante des anneaux olympiques



Monsieur le Maire dans son discours a rappelé les valeurs de l'Olympisme : Excellence, Amitié, Respect. Une élève a lu le serment olympique puis les élèves en charge d'une flamme olympique ont « allumé » la vasque olympique « symbole de paix ».





Le matin, les 6 équipes de l'école maternelle ont participé à différentes épreuves : course de haie, course de relais, saut en longueur, lancer de balles.

L'après-midi, les 10 équipes de l'école élémentaire ont participé aux ateliers suivants : course de haie, course de relais, saut en longueur, lancer de balles, course longue et rugby.

L'après-midi s'est terminée en piste de danse au plus grand plaisir des élèves.



Les athlètes en herbe ont été récompensés par une médaille, un diplôme de participation et un goûter.



Belle journée sportive !

Village des associations

Qui dit rentrée des classes, dit retour aux activités !

Une très bonne ambiance a régné lors du Village des associations organisé par la Municipalité, le **dimanche 5 septembre 2021** : 40 associations étaient présentes.



Vauhall'Art



Les associations des parents d'élèves





Toutes reflètent la diversité du tissu associatif de notre village et de ses alentours : Culture, Sport, Solidarité, Jeunesse, Environnement, Enfance... il y en avait pour tous les goûts.

Malgré la nécessité du passe sanitaire et l'évident respect des gestes barrières, de nombreux Vauhallanais sont venus renouveler leurs adhésions ou s'inscrire à de nouvelles activités.

Pour les retardataires, certains cours disposent encore de quelques places...

Belle rentrée associative à tous !

Le Réseau d'Echanges de Savoir et de Service de Vauhallan (RESSV)



L'académie Equi-libre proposait des balades à poneys



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



L'atelier cuir a réalisé des démonstrations



Le club d'Aiki Jujutsu a présenté des arts martiaux

La nouvelle épicerie participative l'Epi Vauh





Club d'Aiki Jujutsu : fin de saison en présentiel

Une saison particulière, marquée par des cours majoritairement donnés à distance a néanmoins permis de garder le contact entre les membres du club et de poursuivre à minima les entraînements.

Fin juin, le club a pu reprendre quelques séances en présentiel au gymnase, en pratiquant uniquement les disciplines permettant une bonne distanciation sociale, comme le bâton et le sabre, à la plus grande joie des pratiquants.



Les Archers de l'Abbaye

Les Archers de l'Abbaye, présents sur la commune de Vauhallaan depuis plus de 40 années, par l'usage d'un terrain situé rue des Arpentis et mis à disposition par l'Abbaye de Limon, ont exceptionnellement organisé l'initiation des nouveaux adhérents sur ce terrain à partir du mois d'avril pour la saison 2020-2021. Cette activité est habituellement réalisée en salle. Ce dispositif a permis de former les adhérents avec le même sérieux et la même qualité que les années précédentes, malgré la crise sanitaire qui a stoppé les activités sportives.



Patrimoine, culture, artisanat et tourisme

Journée du patrimoine de pays et des moulins, le samedi 26 juin 2021



Visite guidée du samedi 26 juin 2021

La Bièvre et ses affluents, dont le ru de Vauhallaan, représentent un patrimoine naturel, archéologique, historique, social et artistique très important pour la Vallée de la Bièvre et le plateau de Saclay, notamment du fait de sa contribution à l'extraordinaire système hydraulique en cours de réhabilitation pour réalimenter les fontaines du château de Versailles.

A l'occasion de la Journée du patrimoine de pays et des moulins, le samedi 26 juin 2021, le Syndicat d'Initiative de Vauhallaan et l'Association Des Etangs et Rigoles du plateau de Saclay (ADER), ont présenté les vestiges, qu'il faut savoir encore découvrir, du moulin d'Igny, où autrefois les cultivateurs allaient faire moudre



leurs grains. Un gros travail de recherches a permis d'expliquer l'histoire de ce moulin et de l'ancien *lavoir* au *pont de Culeron*, situés sur le *bief vif*. Le moulin, aujourd'hui disparu, a été remplacé depuis 1957 par le réseau d'assainissement, sous le chemin de l'écluse, géré par le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB).

La promenade le long de la Bièvre jusqu'au bassin de retenue des Damoiseaux, a aussi montré les nombreuses espèces d'arbres qui la bordent.

La Bièvre comptait 24 moulins de Guyancourt à Paris, dont 12 jusqu'à Antony. Nombre d'entre eux ont retrouvé une seconde vie, souvent culturelle. Quel sera le devenir du moulin d'Igny ?



Visite guidée du samedi 26 juin 2021



Ancien Moulin d'Igny

Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerres (ARAC)

L'ARAC est née en **Novembre 1917**, des causes qui ont conduit à la guerre de 14/18. Elle est féroce attachée au respect de l'individu, des peuples, à la souveraineté des Nations.

Henri BARBUSSE son fondateur (avec d'autres), auteur et Prix Goncourt de littérature pour son livre « LE FEU » a vécu l'enfer de cette guerre et a écrit : *... l'avenir est dans les mains des esclaves, et on voit bien que le vieux monde sera changé par l'alliance que bâtiront un jour entre eux ceux*

dont le nombre et la misère sont infinis.

Nous à l'ARAC avons la conviction qu'un monde pacifique, solidaire et fraternel est possible.

« Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire, c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant » (Jean JAURES autre combattant de la paix)

Nous sommes des utopistes. Mais si être utopiste c'est s'engager dans l'action pour

un monde meilleur, œuvrer chaque jour à l'intérêt général, alors oui nous sommes utopistes.

Mais qui ne se bat pas, ne se mobilise pas, ne peut rien gagner. Il ne peut que subir.

Ce combat est moderne, il porte l'avenir de l'Humanité, l'espérance d'une société humaine.

C'est le combat de l'ARAC.





Vauhallan Ensemble

Suite aux décisions conjointes de François HILLION et Katia EMIG de ne pas poursuivre leur mission au sein du conseil municipal, la liste VAUHALLAN ENSEMBLE sera dorénavant représentée par deux nouveaux conseillers municipaux, à savoir Fabrice NOURY et Nicolas RICHARD.



Fabrice NOURY,
48 ans, marié, 3 enfants



Nicolas RICHARD,
41 ans, marié, 2 enfants

Déjà fortement impliqués dans la vie du village, Fabrice (référént de quartier) et Nicolas (trésorier de l'Association des Parents d'Elèves et membre du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, CCAS) poursuivront leur action de façon constructive et dynamique au sein de l'équipe municipale, tout en s'attachant à défendre les valeurs portées par VAUHALLAN ENSEMBLE, notamment :

- la solidarité ancrée au cœur du projet municipal ;
- l'accompagnement des plus jeunes, de la petite enfance à l'adolescence ;
- la préservation du cadre de vie et la promotion du développement durable ainsi que la protection de l'environnement ;
- la redynamisation du village et la création de lien entre les habitants.

Un point d'attention sera notamment porté sur la lourde démarche de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) entreprise par la municipalité, les enjeux associés notamment financiers et le réel intérêt pour notre village.

Enfin dans le contexte actuel d'urbanisation à outrance du plateau de Saclay dont les implications ne se limitent pas à l'augmentation de la circulation automobile, mais amènent également des dérèglements écologiques - principales causes des inondations du 19 juin à Vauhallan ainsi que dans d'autres communes- il est indispensable de participer de façon active à la prise de conscience collective au sein de la communauté d'agglomération Paris-Saclay.

Fabrice NOURY et Nicolas RICHARD,
pour VAUHALLAN ENSEMBLE



Mairie de Vauhallan

10, Grande Rue du 8 mai 1945
91430 Vauhallan
Tél. : 01 69 35 53 00
Fax : 01 69 35 53 07

• Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h
Mardi 8h30-12h 13h30-18h30
(17h30 en août)

Mercredi 8h30-12h30

Jedi 8h30-12h 13h30-17h30

Vendredi 8h30-12h

Samedi 9h-12h (1^{er} et 3^e samedi de chaque mois, sauf exceptions, fermé en août)

• Les services municipaux :

Accueil - standard : 01 69 35 53 00

Affaires générales (*Etat civil - élections - affaires militaires*) :

01 69 35 53 12
etat-civil@vauhallan.fr

Urbanisme : 01 69 35 53 12
urbanisme@vauhallan.fr

Communication-Animations :

01 69 35 53 19
communication@vauhallan.fr

Comptabilité : 01 69 35 53 17
finances@vauhallan.fr

Enfance-scolaire : 01 69 35 53 13
scolaire@vauhallan.fr

Social : 01 69 35 53 13

ccas@vauhallan.fr

Technique : st@vauhallan.fr

Ateliers municipaux :

10 grande rue du 8 mai 1945
Parking de la mairie

Maison de la Petite Enfance :

01 69 35 53 09 – mpe@vauhallan.fr

Bibliothèque : 01 69 35 53 03
biblio@vauhallan.fr

Centre de loisirs : 01 69 35 53 02
centre-de-loisirs@vauhallan.fr

Communauté Paris-Saclay

Parc Club Orsay Université

1 rue Jean Rostand – 91898 Orsay Cedex
Tél : 01 69 35 60 60

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Pratique

• Urgences :

- **Secours depuis un portable** : 112

- **Pompiers** : 18

- **SAMU 91** : 15

- **Police secours** : 17

- **Pharmacies de garde** : 15

- **Médecins de garde secteur de Vauhallan** : 01 64 46 91 91

- **Médecins de garde la nuit** :
SOS médecin 91 – 08 26 88 91 91

- **S.O.S. Urgence Vétérinaire**
01 47 46 09 09

- **Gendarmerie** 16 rue Raoul Dautry,
91190 Gif-sur-Yvette : 01 69 07 76 41

- **Commissariat de Police**
13 rue Emile Zola, 91120 Palaiseau
01 69 31 65 20

- **Violences faites aux femmes** : 3919

• Les déchets collectés en porte

à porte (A déposer sur le trottoir la veille de la collecte à partir de 17h) :

- **Les déchets ménagers** :

le mardi et le samedi

- **Les emballages ménagers** : le jeudi

- **Les déchets verts** : le lundi
(tous les 15 jours en période hivernale)

- **Les encombrants & Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)** : à la demande, sur appel au 01 73 07 90 80

• Les déchets collectés en apport volontaires :

4 points de collecte du verre :

- Chemin de Limon

(entrée du stade Joliot Curie)

- Route de Saclay (parking cimetière)

- Chemin des caves (n° 25)

- 44 Grande rue du 8 mai 1945

Textile, linge, chaussures :

un conteneur est situé à l'entrée du stade Joliot-Curie.

Déchèterie de Villejust :

Avenue des 2 lacs - 91140 Villejust
01 64 53 30 00

• Du lundi au samedi de 9h00 à 17h45

• Dimanche et certains jours fériés de 09h00 à 12h45

• Fermeture exceptionnelle le 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre.



Etat civil 2021

Bienvenue

- LECUÉ Anatole le 20 janvier 2021 à Orsay (91)
- MECHERI Ekram le 16 mars 2021 à Clamart (92)
- POIRET Marceau le 21 mars 2021 à Antony (92)
- ZAPPELINI Sandro le 3 avril 2021 à Clamart (92)
- SZE TO SIGNORET Tilda le 3 mai 2021 à Saint-Cloud (92)
- ALBIGES Harmony le 21 mai 2021 à Paris 16^{ème} (75)
- PEHAU Axelle le 3 juin 2021 à Antony (92)
- BOSSET Alma le 10 juin 2021 à Saint-Cloud (92)
- TOLVY Nathan le 19 juillet 2021 à Orsay (91)

Ils se sont dit oui

- CASTRO - BAGOT Axel et RICCIARDELLI Laura le 26 mai 2021
- HUBERT Thomas et RICHARDSON Marie le 3 juillet 2021
- SKOPELJA Danijel et KOVACEVIC Petra le 20 août 2021

Ils nous ont quitté

- SAUVAGE née DUTOT Raymonde le 18 janvier 2021 à Vauhallan (91)
- GEFFROY Jean le 8 février 2021 à Ballainvilliers (91)

- BAUD née AUGUET Colette le 15 mars 2021 à Vauhallan (91)
- POINOT Pierre le 26 avril 2021 à Saint-Cloud (92)
- PETIT Claude le 3 mai 2021 à Lissieu (69)
- DUHALDE née LAIGNEAU Adrienne le 20 mai 2021 à Orsay (91)
- MAHIEU Michel le 25 mai 2021 à Saclay (91)
- LECLERC Raymond le 7 juin 2021 à Vauhallan (91)
- PARIS Micheline le 12 Juin 2021 à Vauhallan (91)
- HALLIOT Guy le 29 mai 2021 à Ballainvilliers (91)
- BRICHET née TROJANOWIEZ Stanislawe le 21 août 2021 à Clamart (92)
- TRICHET née BONVIN le 27 août 2021 à Draveil (91)
- MEUNIER née ARCELLIER Roselyne le 29 août 2021 à Paris 15^e (75)
- LASSIA née BROCARD Maryline le 8 septembre 2021 à Saclay (91)
- FITOUSSI née BUYENS Marie-Claude le 14 Octobre 2021 à Vauhallan
- BRUGNON née TARISSE Ginette le 11 Octobre 2021 à Juvisy-sur-Orge
- PÉLOILLE Philippe le 23 Octobre 2021 à Fontenay-Lès-Briis
- JÉRÔME née DUGUÉ Monique décédée le 29 Octobre 2021 à Arpajon

